



Amicale Canine Aubenas
Affiliée à la Société Canine Rhône-Alpes
Habilitation SCC 0999 - C.U.N. HA 0999
www.amicalecanineaubenas.com

Siège social : chez le Président

Philippe TISSIER

15 chemin de la Brugère « Les Savels »
07200 Saint Sernin - Tél: 06 82 27 95 38

Responsable concours

Serge GUILLAUME

Tél: 04 75 37 68 40 - guillaume.eliane@free.fr

Madame, Monsieur le Président

C'est avec plaisir que nous aurons l'honneur d'organiser, les 13 et 14 avril 2013, la 10^{ème} édition du **Challenge Obéissance « Denis Mauvin »**, réservé aux **Bergers Français et Bouviers des Flandres**.

Les épreuves se dérouleront sur notre terrain situé chemin Henri Constant, quartier Saint Pierre à (07200) Aubenas (itinéraire fléché Royal Canin).

Etant passionné par toutes les races de chiens, Serge GUILLAUME, responsable de la discipline Obéissance et Président fondateur de l'ACA en 1982, demeure depuis toujours un fervent défenseur des Bergers Français et Bouviers des Flandres. C'est donc pour lui et pour nous un grand honneur et une grande joie de pouvoir organiser à nouveau cette année ce Challenge.

C'est Mademoiselle **Christine Nominé** qui nous a fait le plaisir d'accepter de venir juger ce concours.

L'appel des concurrents se fera à 08h00 pour les deux jours.

Selon le nombre de participants, l'horaire pourra être modifié. Pour cela, notez sur la feuille d'engagement : **soit votre adresse mail ou votre numéro de téléphone fixe** pour être avisé **+ la réservation des repas**.

Joindre à cette feuille : 2 étiquettes sur leur support et le chèque libellé à l'ordre de l'Amicale Canine d'Aubenas.

Adresser votre engagement le plus vite possible au responsable du concours :
Serge GUILLAUME - « Le Bruck » - 07200 LABEGUDE

En raison des impératifs vétérinaires, clôture des engagements le 05 avril 2013

CSAU ouvert aux chiens toutes races âgé de 12 mois minimum, présentés par leurs propriétaires.

Montant de l'engagement: CSAU : 15€00

Pour les Bergers Français uniquement : Brevet - classe 1 - 2 ou 3 : 15€00 - CSAU et Brevet : 25€

Le samedi midi restauration rapide et buvette.

Repas du dimanche midi à réserver sur la feuille d'engagement: 12€00 (boisson et café compris).

En espérant que vous viendrez nombreux pour participer à cette importante manifestation pour nos Bergers Français, nous vous adressons nos meilleures salutations cynophiles.

- Le Président Philippe Tissier

NB : Possibilité de location de gîtes pouvant héberger jusqu'à 6 personnes

Renseignements-réservations: Audigier Roland Tél 04 75 94 75 73 - contact@giteshelvie.com

Site: <http://www.giteshelvie.com>



Demande d'engagement



Discipline : Campagne Mondioring **Obéissance** Pistage

R.C.I. Pistage FCI Recherche Utilitaire Ring Sauvetage

Club organisateur :

Amicale Canine d'Aubenas

Date du concours :

**Challenge Denis Mauvin
13 et 14 avril 2013**

Collez
votre étiquette
ICI

Nom et affixe du chien :

Race :

Numéro de Carnet de Travail :

Nom et prénom du Conducteur :

Adresse :

Code postal : **Ville :**

☎ : **mail**

Club : **Région :**

Entourer la classe correspondante : **CSAU** **Brevet** **Classe 1** **Classe 2** **Classe 3**

A joindre à votre engagement :

3 étiquettes (2 sur leur support – 1 collée sur l'inscription),

Le règlement de l'engagement :

Pour les CSAU des chiens inscrits au LOF : la photocopie du pedigree ou la photocopie du certificat de naissance + **la carte d'identification qui doit être au nom du conducteur**

Pour les chiens non LOF : la photocopie de la carte d'identification (NB : pour le passage du CSAU, le carnet de travail est souhaitable).

La photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^{ème} catégorie,

L'autorisation parentale pour les mineurs,

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus. J'exonère spécialement et entièrement le club organisateur de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même de mon propre fait.

1. Les propriétaires de chiens dits dangereux (catégorie II) s'engagent à respecter les dispositions des Lois n° 99-5 du 6 janvier 1999 et n° 2008-582 du 20 juin 2008.
2. Les chiens essorillés, nés après le 28 août 2008, ne peuvent plus participer aux concours d'utilisation.

Signature du Président et Cachet du Club

Signature du Conducteur :

Réservation des repas : 12€ X = €

Itinéraire pour se rendre à l'ACA
(site du club www.amicalecanineaubenas.com)

1 - En venant de Montélimar ou de Viviers, prendre la direction d'Aubenas. En bas de la grande descente qui mène à Saint Didier sous Aubenas, traverser le pont qui enjambe l'Ardèche et prendre immédiatement à gauche au rond-point. Continuer environ 1 bon km sur cette route jusqu'au mur et prendre à gauche le chemin de Saint Didier. Continuer tout droit en longeant l'Ardèche, dépasser le camping de la Chareyrasse et prendre le 2^{ème} chemin à gauche, Chemin de la Source « Sens interdit sauf riverains »

2 - En venant d'Alès, suivre la déviation en direction d'Aubenas. A la fin de cette déviation, au rond-point, prendre la 2^{ème} route à droite « **Saint Pierre** » * à la fourche, prendre à droite direction camping de la Chareyrasse par le chemin Henri Constant. Face à un de nos terrains d'éducation, prendre à droite le Chemin de la Source « Sens interdit sauf riverains »

3 - En venant du Puy, direction Aubenas, ne pas aller vers le centre-ville mais prendre la déviation « Autres directions », au rond-point suivre « Autres directions » Centre hospitalier, **passer sous le tunnel**. Au rond-point, prendre à gauche direction Montélimar et traverser le village Saint Didier sous Aubenas. A la sortie, au rond-point avant le pont, prendre à droite, continuer environ 1 bon km sur cette route jusqu'au mur et prendre à gauche le chemin de Saint Didier. Continuer tout droit en longeant l'Ardèche, dépasser le camping de la Chareyrasse et prendre le 2^{ème} chemin à gauche, Chemin de la Source « Sens interdit sauf riverains »

4 - En venant de Privas, suivre direction Aubenas jusqu'au 2^{ème} rond-point « Intermarché ». Prendre à gauche direction Montélimar. A la sortie de Saint Didier sous Aubenas, au rond-point, prendre à droite et continuer cette route pendant un bon km jusqu'au mur. Tourner à gauche chemin de Saint Didier et suivre l'Ardèche, dépasser le camping de la Chareyrasse et prendre le deuxième chemin à Gauche Chemin de la Source « Sens interdit sauf riverains »

L'itinéraire sera fléché **Royal Canin** (panneaux et banderoles).

Bonne route

Hébergement

Gîtes (chez le trésorier du club) R. Audigier – Tél 04 75 94 75 73 – www.giteshelvie.com

Gîtes (Office du tourisme Aubenas/Vals) : Tél 04 75 89 02 03 – www.aubenasvals.com

Campings :

- Aubenas – 78 route de Lazuel – Tél 04 75 35 18 15 – www.lesclodelles.com
- ** Saint Didier sous Aubenas RN 104 – Tél 04 75 35 04 39 – www.rocherdejastres.com
- *** Vals les Bains – Ou du Stade – Tél 04 75 37 46 85 – www.camping-ardeche-aufildelavolane.com
- **** Ucel – route de Vals – Tél 04 75 94 63 63 – www.domaine-de-gil.com

Hôtels :

- Aubenas – Etap Hôtel – route de Montélimar – Tél 04 75 93 81 51 – www.etaphotel.com**
- Aubenas – Ibis – route de Montélimar – Tél 04 75 35 44 45 – www.ibishotel.com**
- Vals les Bains – Hôtel Les Touristes - rue A. Clément – Tél 04 75 37 42 43 –
- Vals les Bains – Hôtel Bleu des Sources – Tél 04 75 37 60 18
- ** Vals – Hôtel de l'Europe – rue Jean Jaurès – Tél 04 75 37 43 94 – www.hoteldeurope-vals.com
- ** Vals – Hôtel Saint Jean – rue Jean Jaurès – Tél 04 75 37 42 50 – www.sjean.fr
- ** Vals – Hôtel des Célestins – avenue P. Ribeyre – Tél 04 75 37 42 20 – www.les-celestins.com
- *** Vals – Grand Hôtel des Bains – Les Thermes – Tél 04 75 37 42 13 – www.hotel-des-bains.com
- *** Vals – Grand Hôtel de Lyon – avenue P. Ribeyre – Tél 04 75 37 43 70 – www.grandhoteldelyon.fr